



Propositions de la FSU Paca pour les élections régionales

La Région est plus que jamais un niveau important de décisions qui ont des impacts sur le quotidien de nos syndiqués et plus largement sur les habitantes et habitants de Paca. La compétence économique est loin d'être la seule, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets...façonnent aussi le présent et l'avenir.

Pour l'heure les élections régionales sont prévues au mois de juin 2021. Comme décidé au plan national, la FSU Paca veut jouer pleinement son rôle de syndicat dans le cadre de ces élections en éditant un recueil de propositions qui sera utile pour rencontrer les médias et les listes en présence à l'exclusion de l'extrême droite.

Aménagement du territoire

La FSU porte une vision d'un aménagement du territoire solidaire au service des populations qui y vivent, du développement humain durable, de l'emploi et de la cohésion sociale des territoires. Cela ne peut se faire que dans un cadre de solidarité nationale et de coopération et non de concurrence entre les territoires et entre les populations.

L'enjeu des politiques publiques et des schémas stratégiques tel le Schéma Régional d' Aménagement, de Développement Durable et d' Egalité des Territoires doit être de concilier égalité sociale et territoriale avec développement économique soutenable. Il est donc nécessaire de concevoir une approche globale pour répondre aux besoins : transports, services publics, développement industriel, environnement, école, santé, logement, culture, loisirs... autant de secteurs et d'activités impactées par les politiques d'aménagement. L'enjeu est également d'œuvrer à rééquilibrer les territoires face aux métropoles.

Pour cela, il apparaît nécessaire de mettre un terme aux politiques d'austérité budgétaire et de mettre en œuvre une réforme ambitieuse de la fiscalité locale, un nouveau système de péréquation verticale entre État et collectivités et horizontale entre collectivités, rendant le système fiscal plus juste socialement et plus efficace économiquement. Cette réforme permettrait aux collectivités de jouer pleinement leur rôle notamment en matière d'investissement en réorientant, par exemple, leur politique économique vers la création d'emplois durables.

Développement économique

Pour la FSU le développement économique doit répondre à la fois à l'urgence sociale et à l'urgence écologique. Nous faisons le constat que l'exécutif régional a largement financé les entreprises, sans contrepartie aucune et sans visibilité de l'utilisation de ces aides. Pourtant, la transparence en matière d'aide publique est essentielle, les citoyens doivent savoir pour quelles raisons la Région a aidé cette entreprise ou une autre, sur quels critères ... Or, ces aides ne sont presque jamais explicitées, les rares explications restent le plus souvent bien trop vagues et trop généralistes.

Une évaluation de l'impact de ces aides, en matière de dépenses de Recherche et Développement, de développement des compétences et de développement de l'emploi durable est indispensable pour la FSU.

Lycées

CONSTRUCTION DES LYCEES

La région est compétente sur la construction et l'entretien des lycées polyvalents ou professionnels y compris les lycées agricoles.

Il faut souligner l'absence d'un Plan Pluriannuel d'Investissement rendu public (aucune présentation dans les CAEN ou devant le Ceser malgré des demandes répétées) depuis l'arrivée de cette mandature. La vision semble se faire au coup par coup comme les annonces.

Il y a un réel besoin d'une étude prospective sur les évolutions de la démographie et qui soit là aussi rendue publique.

Pour les prochaines rentrées sont programmées les livraisons du nouveau lycée professionnel Golf Hôtel à Hyères et d'un lycée polyvalent au Luc. Face à la pression démographique que connaît le secteur d'Aix en Provence, la Région vient de décider une étude de faisabilité d'un lycée polyvalent sur la commune de Lambesc.

La FSU est très réservée sur la nécessité et l'urgence de construire une cité internationale sur la commune de Marseille pour un budget prévisionnel de 100 millions dont la moitié supportée par le niveau régional. Les quartiers nord de Marseille sont notoirement sous dotés en LGT et LP. Les 15e et 16e arrondissement n'ont qu'un seul LGT, et les élèves des formations professionnelles doivent effectuer de longs trajets pour accéder aux formations qui sont souvent implantées dans les quartiers sud. Notamment les formations qui accueillent le plus de filles.

La FSU se prononce pour des lycées polyvalents de taille moyenne, intégrant donc une SEP et des enseignements technologiques, permettant d'assurer la mixité sociale indispensable à la réussite de tous. Il est indispensable que tous les établissements disposent d'équipements sportifs entretenus.

La FSU revendique que les adjoints-gestionnaires des lycées demeurent sous l'unique tutelle fonctionnelle des chefs d'établissement, en opposition à ce qui est proposé par l'avant-projet de loi 4D. Elle s'oppose à toute expérimentation qui irait dans le sens d'une tutelle de la Région sur le personnel des services de gestion.

SUR L'ENTRETIEN : NECESSITE DE FAIRE MIEUX !

Il est nécessaire d'investir dans l'humain, il n'est pas normal qu'avec davantage d'établissements à entretenir et avec des surfaces plus grandes il y ait moins d'agents pour assurer l'entretien des bâtiments. Le recrutement en nombre suffisant de personnels est donc indispensable.

Les fonctionnaires territoriaux présents dans les lycées font partie intégrante des équipes éducatives et ce sont eux qui peuvent intervenir immédiatement en cas de difficultés techniques : nous considérons donc que des nouveaux recrutements doivent avoir lieu. Besoin de recruter des ARL pour faire fonctionner et entretenir les établissements.

Les moyens financiers consacrés par la Région aux lycées sont inférieurs à la moyenne nationale. Un simple calcul montre qu'avec 49 euros par habitant consacrés au fonctionnement des lycées (en moyenne en France ce sont 52 euros par habitant) il faudrait 1,5 million d'euros de plus pour atteindre la moyenne nationale. Cela permettrait à l'évidence la programmation de nombreux travaux.

MAINTENANCE INFORMATIQUE COMPETENCE DE LA REGION

Il manque cruellement de personnels pouvant intervenir rapidement et connaissant les EPLE.

1 STIL pour 3 EPLE c'est une charge énorme au regard du développement de l'utilisation des nouvelles technologies. Au moment de la création des STIL, il y avait 63 personnels pour 33 000 postes fixes, aujourd'hui pour le même nombre d'agents il y a 70 000 postes fixes dans les lycées de la Région.

La FSU demande d'avoir à terme un STIL par établissement dans le cadre d'un plan pluriannuel de recrutement.

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires ne sont pas une compétence de la région mais la FSU défend l'idée d'une compétence connexe. Nous sommes favorables à la poursuite de la situation existante dans notre région depuis plusieurs années : à savoir que la Région fournit à tous les lycéens et toutes les lycéennes les manuels papiers ou numériques choisis par les équipes pédagogiques avec un moyen de lecture pour les manuels numériques.

Il en va de même en ce qui concerne les aides aux premiers équipements pour les élèves de la voie professionnelle.

Transports

Les Transports scolaires sont maintenant une compétence de la région et Paca n'a pas sous-traité la compétence aux départements mais est l'opérateur.

Pass ZOU ! Études à 90 euros sur tout le territoire mais toujours existence de réseaux locaux au niveau de certains EPCI.

Le transport des étudiants n'est pas une compétence de la région mais la FSU défend l'idée d'une compétence connexe. A l'heure actuelle les étudiants –bénéficient du Pass ZOU ! Études à 90 euros mais difficulté majeure car pour les déplacements au sein des métropoles (Nice, Aix-Marseille, Toulon) ou à Avignon il y a obligation d'avoir une autre carte pour se déplacer. Il faut compter de l'ordre de 200 euros annuels en plus pour les étudiants.

La FSU plaide pour une carte unique type « carte orange » permettant d'utiliser l'ensemble des transports existants.

Le Conseil régional PACA a fait le choix de soumettre à des appels d'offres - et donc à une possible privatisation - une partie des trains régionaux, alors même que le cadre légal européen ne l'impose pas, et au moment même où la Grande Bretagne fait marche arrière sur la privatisation...

L'attribution de ces 2 concessions est prévue pour cet été.

Pour la FSU le service public ferroviaire est un enjeu majeur en terme d'articulation des questions sociales et environnementales : accès de tous aux transports et donc aux formations et à l'emploi, alternative à l'automobile, présence du service public sur le territoire et qualité du service et de l'équipement. La FSU refuse la privatisation des TER.

Formations

La carte des formations professionnelles est une compétence de la région mais avec un regard du recteur de la région académique.

On constate d'année en année un tassement du nombre de places en CAP dans la formation initiale sous statut scolaire sans forcément avoir une augmentation des places par la voie de l'apprentissage.

Compétence « cachée » sur la voie technologique qui dépend entièrement du bon vouloir de l'exécutif régional car besoin de locaux et de matériel spécifique. On constate une stagnation des investissements dans cette voie qui nous semble menacée alors qu'elle joue un rôle majeur dans la démocratisation des études en particulier vers le supérieur.

Avec la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » il y a disparition du plan régional de formation qui permettait d'avoir une vision d'ensemble des types de formations et des niveaux de formation. C'est un manque certain au niveau d'une région. D'autre part comme le CREFOP ne joue plus son rôle dans notre région, il n'est plus possible d'avoir cette vue d'ensemble.

Enseignement supérieur

Hébergement des étudiants : ce n'est pas une compétence directe de la région mais la FSU plaide pour une compétence connexe et demande que les CPER soient plus offensifs sur les nouvelles constructions de logements étudiants et sur la rénovation du parc existant.

Orientation

Compétence de la région donnée par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » ; c'est l'information sur les formations et les métiers et seulement cela.

La FSU sera très vigilante pour que le cadre imposé par la loi soit respecté par la collectivité territoriale, même si nous savons que la frontière entre l'information et le conseil est parfois difficile à cerner. Nous voulons que des personnels qualifiés et formés, les PsyEN soient bien en charge du conseil auprès des élèves, des familles et des étudiants.

Culture

L'accès à la culture est inégal pour les habitants de notre territoire, cela est d'autant plus vrai pour les élèves. La région est riche de musées, de festivals, de théâtres ..., dans le cadre du volet « éducation artistique et culturelle », les écoles, collèges, lycées mettent en place des actions pour amener les élèves sur des lieux de culture mais celles-ci se heurtent à la problématique des transports qui constitue le poste le plus onéreux. Le coût de ces actions artistiques et culturelles ne fera que croître lorsque l'établissement scolaire sera loin des grandes agglomérations. De plus, il y a une forte inégalité entre les élèves de la région PACA car selon où ils habitent, les communautés de communes financent ou pas certains transports (bus théâtre financé par exemple sur TPM et donc gratuit pour les élèves scolarisés sur ce territoire). Il serait donc souhaitable que la région qui a désormais la compétence des transports scolaires puisse proposer aux établissements de déplacer les élèves vers des musées ou leur permettre d'assister à des spectacles...

La FSU a aussi d'autres propositions pour rendre la culture accessible à toutes et tous : la région pourrait proposer des équipements (scène démontable, sono, chapiteau, cimaises ...) aux collectivités territoriales qui sont souvent prêtes à organiser des événements culturels, à accueillir une troupe, à aider une association ... mais qui n'ont pas le matériel coûteux qui leur permettrait de le faire ; il serait intéressant aussi que la région soit vigilante à ce que les résidences d'artistes irriguent tout le territoire ; une meilleure diffusion de l'information sous l'égide de la région avec un site internet dédié à toutes les actions culturelles qui ont lieu dans les collectivités et cela, en lien avec les offres de transports et d'hôtellerie, serait aussi une bonne chose.

Enfin, si certaines régions font vivre le COREPS (COMité REgional des Professions du Spectacles), ce n'est pas le cas de la nôtre, or il est essentiel que des échanges aient lieu avec l'ensemble des collectivités territoriales. La région est chef de file de ce comité : il est de sa responsabilité de coordonner et de rendre accessible au plus grand nombre tout ce qui a trait à la culture.